



Epuisé.e.s par nos conditions de travail, Les différents outils !

De très nombreux dysfonctionnements sont relevés tous les jours à la DFPE, comme des pannes d'ascenseurs, des problèmes de sécurité aux abords des établissements, des ratios non respectés, l'impossibilité de poser des congés, du harcèlement, une surcharge de travail, des glissements de tâches répétés, des changements d'horaires réguliers... Ces situations entraînent stress, épuisement, démotivation, perte de sens dans son travail.

Plusieurs actions sont possibles pour dénoncer ces dysfonctionnements.



La Médecine Préventive

Vous pouvez prendre rendez vous avec la médecine préventive (01 44 97 86 40)
Elle peut proposer des mesures préventives et des aménagements de poste .



Le SAM

Vous pouvez prendre rendez vous avec le SAM (01 42 76 88 00), il est à votre écoute pour toutes situations difficiles, conflits, harcèlement... Il peut faire des alertes à la direction.



Droit d'alerte

Vous pouvez demander au SUPAP FSU de déposer un droit d'alerte pour danger grave et imminent. Une enquête est immédiatement diligentée et l'administration doit prendre les dispositions nécessaires pour supprimer le danger.



Droit de retrait

Vous pouvez exercer un droit de retrait en cas de danger grave et imminent (attention il doit être fait avant l'arrivée des enfants)



Cahier d'hygiène et de sécurité

Vous pouvez remplir dans le cahier d'hygiène et de sécurité les faits, les dysfonctionnements que vous rencontrez. Vous pouvez le remplir collectivement. Vous pouvez également le remplir plusieurs fois pour une même problématique. La DFPE a l'obligation de vous répondre.



Préavis de grève sur site

Nous pouvons poser auprès de l'administration un préavis de grève spécialement pour votre établissement, une délégation sera alors reçue en amont par la SRH. En fonction des réponses apportées vous pourrez supprimer ou maintenir ce préavis et faire grève . Nous serons à vos côtés tout au long de ce processus.

N'hésitez pas à nous appeler au 06 29 12 02 48, nous vous conseillerons et nous vous accompagnerons dans vos démarches.